



Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le

ID : 080-218001535-20240522-DELIB2024\_0017-DE

S<sup>2</sup>LOW

RÉPUBLIQUE

Département de la Somme

Canton d'Amiens V sud est

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CAGNY**

2024 0017

Le vingt-deux mai deux mil vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cagny, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, place Emile Zola, sous la présidence d'Alain Molliens, Maire.

Etaient présents : Mesdames Fanny Roussel, Fanny Couture, Godeleine Ducroquet, Margot Robit et Vanessa Véru  
Messieurs Alain Molliens, Philippe Choque, Alain Spriet, Sylvain Vittecoq, Benoît Durand et David Labelle

Absents excusés : Jérôme Many qui donne procuration à Philippe Choque  
Marc-Etienne Meyer qui donne procuration à Sylvain Vittecoq  
Marie-Hélène Reverdy qui donne procuration à Fanny Roussel

Désignation d'une secrétaire de séance : Margot Robit

**Date de convocation :** 16 mai 2024

**Date d'affichage :** 16 mai 2024

**Nombre de conseillers :** en exercice : 14 présents : 11 votants : 14

**OBJET : Autorisation pour demande de subvention pour la Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération.**

Monsieur le Maire rappelle que le Département accompagne les communes pour certaines dépenses d'investissement. Une subvention de 60 % sera demandée au Département pour des prestations liées à la commémoration du 80ème anniversaire de la Libération.

PROJET	LIEU	PRIX H.T	PRIX T.T.C	SUBV DEP SOLLICITEE	PART COMMUNALE
Fourniture de panneaux	Mairie	153,75 €	184,50 €	92,25 €	61,50 €
Fourniture d'un pupitre	Parvis Eglise	373,10 €	447,72 €	223,86 €	149,24 €
<b>TOTAL</b>		<b>526,85 €</b>	<b>632,22 €</b>	<b>316,11 €</b>	<b>210,74 €</b>

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE Voix pour : 14

voix contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal autorise après délibération le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Département et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain MOLLIENS